

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE GRAND QUEVILLY
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JUIN 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 25 juin 2026

PRÉSENTS : Nicolas ROULY, Carole ARSENE, Angélique BAILLEUL, Isabelle BÉRENGER, Danielle BOUTOUTE, Nicolas BRELEUR, Carol DUBOIS, Loïc DUBREIL, Claudine GUEZENNEC, Yazid LOUE, Sylvie RIDEL, Lionel THARREAU

ABSENTS EXCUSÉS : Mathéo DE SOUZA, Pierre-Edouard MAGNAN

ABSENTS EXCUSÉS AYANT REMIS UN POUVOIR : Sébastien DEWILDE à Lionel THARREAU, Julien FRILLAY à Carol DUBOIS, Quentin THIROT à Isabelle BÉRENGER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Carole ARSENE, assistée de la Directrice du CCAS, Anne TISSIER

Nombre d'administrateurs : 17

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 15 (dont 3 pouvoirs)

DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DU CCAS AU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Le Conseil d'Administration,

- Ayant entendu le rapport de Monsieur Nicolas ROULY, Président,

VU :

- Le Code de l'Action Sociale et des Familles,
- Le règlement de fonctionnement du Comité National d'Action Sociale applicable au 6 mars 2026,
- L'appel à candidature formulé par le CNAS en date du 3 avril 2026,

CONSIDÉRANT :

- Que cette association propose une offre unique et complète de prestations d'action sociale pour les agents de la fonction publique territoriale et de leurs familles,
- Que le CCAS de Grand Quevilly a adhéré au Comité National d'Action Sociale au 1^{er} janvier 2016,
- La nécessité de désigner un représentant élu qui représentera le CCAS en qualité de délégué.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

A l'unanimité :

- Désigne en qualité de déléguée au CNAS : Mme Carol DUBOIS, Vice-Présidente,
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour extrait conforme.

LE PRÉSIDENT,
Nicolas ROULY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.